

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01274

Numéro SIREN : 328 163 191

Nom ou dénomination : 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2023 sous le numéro de dépôt 13432

Comptes annuels

DocuSigned by:
certifié
Giovanni B...
78DB98088BFF433...

certifié conforme.

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

2 rue de la Renaissance - Bat A

92160 ANTONY

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2022

APE : 4669A SIRET : 32816319100104

B2C

43/ 45 rue de Naples

Tel: 01 82 73 01 40

Fax:

75008 PARIS

2 rue de la Renaissance - Bat A
92160 ANTONY

COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 15
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	16 à 19
- <i>Détail Compte de résultat</i>	20 à 22
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	23 et 24
- <i>Liasse 2067</i>	25
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	26 à 45

B2C

43/ 45 rue de Naples

75008 PARIS

01 82 73 01 40

2 rue de la Renaissance - Bat A
92160 ANTONY

COMPTES ANNUELS

B2C

43/ 45 rue de Naples

75008 PARIS

01 82 73 01 40

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	319 450	319 450				
	Fonds commercial (1)	1 800 512	1 800 512				
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	118 743	94 614	24 130	22 261	1 869	8.39
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	91 578		91 578	92 403	825	0.89
	Total II	2 330 283	2 214 576	115 707	114 664	1 044	0.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	79 310	26 500	52 810	13 092	39 718	303.38
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 242	1 242	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 358 204	64 690	1 293 515	2 065 327	771 812	37.37
	Autres créances	181 261		181 261	197 507	16 246	8.23
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	496 201		496 201	276 571	219 629	79.41
	Charges constatées d'avance (3)	54 150		54 150	41 878	12 272	29.30
	Total III	2 169 126	91 189	2 077 936	2 595 617	517 681	19.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 499 409	2 305 765	2 193 644	2 710 281	516 637	19.06

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 607 000)	607 000	607 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 360 933	3 360 933		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	53 421	53 421		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	327 731	327 731		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 563 611	4 565 886	2 275	0.05
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	221 499	2 275	219 224	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 973	214 526	221 499	103.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	32 000	32 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	32 000	32 000		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	248	170	78	45.77
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	231 914	197 387	34 527	17.49
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 358 557	1 908 001	549 444	28.80
	Dettes fiscales et sociales	458 110	592 171	134 061	22.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		795	795	100.00
	Autres dettes	105 842	194 282	88 441	45.52
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 154 671	2 892 806	738 136	25.52
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 193 644	2 710 281	516 637	19.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 154 671

2 892 806

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	8 776 830	220 490	8 997 320	9 210 653		213 333	2.32
Production vendue de biens							
Production vendue de services	39 216	38 914	78 130	63 308		14 823	23.41
Chiffre d'affaires NET	8 816 046	259 404	9 075 450	9 273 961		198 510	2.14
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 230	81 998		55 769	68.01
Autres produits			12 077	14 110		2 033	14.41
Total des Produits d'exploitation (I)			9 113 757	9 370 069		256 312	2.74
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			5 811 975	6 158 673		346 698	5.63
Variation de stock (marchandises)			38 871	2 375		36 496	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			796 808	842 228		45 420	5.39
Impôts, taxes et versements assimilés			38 116	75 975		37 859	49.83
Salaires et traitements			1 581 370	1 558 445		22 925	1.47
Charges sociales			640 098	690 378		50 281	7.28
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 360	7 593		1 234	16.25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 281	7 370		35 912	487.30
Dotations aux provisions				2 000		2 000	100.00
Autres charges			12 777	15 211		2 433	16.00
Total des Charges d'exploitation (II)			8 891 914	9 355 497		463 584	4.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			221 844	14 572		207 272	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		360	360	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		360	360	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	345	2 735	2 390	87.38
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	345	2 735	2 390	87.38
2. Résultat financier (V-VI)	345	2 375	2 030	85.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	221 499	12 197	209 301	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 803	4 803	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 119	5 119	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		9 922	9 922	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		9 922	9 922	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	9 113 757	9 370 430	256 672	2.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 892 259	9 368 154	475 896	5.08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	221 499	2 275	219 224	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

B2C

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Créances immobilisées	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Détail des produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Détail des charges constatées d'avance	13
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	13
Variation des capitaux propres	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	14
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 193 643.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 075 450.19 Euros et dégageant un bénéfice de 221 498.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Début 2022, une crise Ukraine-Russie s'est intensifiée. Notre société n'est pas impactée par cette crise car elle ne travaille pas avec ces pays.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 119 962		
Installations générales agencements aménagements divers	20 678		1 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	90 536		6 658
TOTAL	111 214		8 228
Prêts, autres immobilisations financières	92 403		
TOTAL	92 403		
TOTAL GENERAL	2 323 579		8 228

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 119 962	2 119 962
Installations générales agencements aménagements divers			22 248	22 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		699	96 495	96 495
TOTAL		699	118 743	118 743
Prêts, autres immobilisations financières		825	91 578	91 578
TOTAL		825	91 578	91 578
TOTAL GENERAL		1 524	2 330 283	2 330 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	319 450			319 450
Installations générales agencements aménagements divers	3 770	2 160		5 930
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 184	4 199	699	88 684
TOTAL	88 953	6 359	699	94 614
TOTAL GENERAL	408 403	6 359	699	414 064

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 160				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 199				
TOTAL	6 359				
TOTAL GENERAL	6 359				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	32 000				32 000
TOTAL	32 000				32 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	1 800 512				1 800 512
Sur stocks et en cours	27 347		847		26 500
Sur comptes clients	22 742	43 281	1 333		64 690
TOTAL	1 850 600	43 281	2 180		1 891 701
TOTAL GENERAL	1 882 600	43 281	2 180		1 923 701
Dont dotations et reprises d'exploitation		43 281	2 181		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	91 578	0	91 578
Clients douteux ou litigieux	86 169	86 169	
Autres créances clients	1 272 036	1 272 036	
Personnel et comptes rattachés	10 657	10 657	
Impôts sur les bénéfices	123 718	123 718	
Taxe sur la valeur ajoutée	38 990	38 990	
Débiteurs divers	7 896	7 896	
Charges constatées d'avance	54 150	54 150	
TOTAL	1 685 193	1 593 615	91 578

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	248	248		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 358 557	1 358 557		
Personnel et comptes rattachés	138 135	138 135		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166 137	166 137		
Taxe sur la valeur ajoutée	90 671	90 671		
Autres impôts taxes et assimilés	63 167	63 167		
Autres dettes	105 842	105 842		
TOTAL	1 922 757	1 922 757		

L'état des dette ne tient pas compte des avances et acompte clients.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	20.0000	30 350			30 350

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds Commercial Targetti			1 790 512	1 790 512	1 790 512
Fonds Commercial Luxa Franc			10 000	10 000	10 000
Total			1 800 512	1 800 512	1 800 512

Le fonds de commerce a été acquis en 1999 lors de la fusion absorption AUTOGRAPHE par TARGETTI MLE.

Une provision pour dépréciation a été passée pour la valeur du fonds de commerce.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des logiciels est de 319 450 €.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit une période de 3 à 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillage ind.	Linéaire	5 à 10 ans
Installations Industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Installations, agenc. gén.	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau & Info	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 896
Total	7 896

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs AAR	7 896
Total	7 896

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	248
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 366
Dettes fiscales et sociales	252 086
Autres dettes	88 817
Total	469 518

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	54 150
Total	54 150

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers, charges locatives et impôts liés	15 922		
Loyers divers	5 244		
Recylum	22 921		
Salon	1 170		
Chèques déjeuner	2 020		
documentations	1 627		
Maintenance	961		
Téléphonie	1 814		
Fournitures de bureau	829		
Société de recouvrement	600		
divers	1 042		
Total	54 150		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 059 943		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	216 801-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 275
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	214 526-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	214 526-
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	214 526-
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	18
Employés	3
Total	21

Honoraires des commissaires aux comptes

Le budget des honoraires couvre les travaux décrits dans la lettre de mission. Les éventuelles autres diligences, non connues à ce jour, permettant d'émettre les rapports prévus par les textes légaux ou réglementaires feront l'objet d'une facturation distincte, qui sera précisée lors de la réalisation des travaux correspondants.

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé. Les honoraires s'élèveront à 25 750 € hors taxes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Le groupe 3 F Filippi S.P.A., a signé une lettre de soutien financier à la société 3F Filippi Targetti France.

Le groupe soutiendra la société aussi longtemps que la société fera partie du groupe 3 F Filippi S.P.A.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31 décembre 2022, l'évaluation des indemnités de fin de carrière a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des doctus au terme), actualisé au taux de 3,75% avec une hypothèse de départ à la retraite volontaire du salarié à l'âge de 67 ans. Le calcul des indemnités tient compte d'un taux moyen d'augmentation de 1% et d'un taux de charges sociales patronales de 48%.

Il n'a pas été pris en compte de la décision IFRIC.

Le montant des droits qui seraient acquis au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte de la probabilité de survie et de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 168 798,26 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
3F FILIPPI	SPA	3 000 000	PIANORO - ITALIE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 CONCESSIONS ET DROIT	319 450.13	319 450.13		
28050000 AMTS. DES CONCESSION	319 450.13	319 450.13		
FONDS COMMERCIAL				
20702000 FDS COMMERCIAL AUTOGR	1 800 511.72	1 800 511.72		
29070000 DEPRECIATION FDS COMMERCIAL	1 800 511.72	1 800 511.72		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 129.50	22 260.81	1 868.69	8.39
21810000 AUTRES IMMOB.CORP.(I	22 248.40	20 678.40	1 570.00	7.59
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORM	48 345.52	42 386.20	5 959.32	14.06
21840000 MOBILIER	48 149.48	48 149.48		
28181000 AMTS. AUTRES IM.CORP	5 929.88	3 769.61	2 160.27	57.31
28183000 AMTS. MAT DE BUREAU ET INFORM	40 534.54	37 034.18	3 500.36	9.45
28184000 AMTS. MOBILIER	48 149.48	48 149.48		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	91 577.99	92 402.87	824.88	0.89
27510000 DEPOTS VERSES	91 577.99	92 402.87	824.88	0.89
Total II	115 707.49	114 663.68	1 043.81	0.91
MARCHANDISES	52 809.95	13 091.84	39 718.11	303.38
37002000 STOCKS DE MARCHANDIS	79 309.58	40 438.55	38 871.03	96.12
39700100 PROV.P.DEPREC. STOCK	26 499.63	27 346.71	847.08	3.10
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		1 242.00	1 242.00	100.00
40910000 FOURNISSEURS DTS - A		1 242.00	1 242.00	100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 293 514.74	2 065 327.05	771 812.31	37.37
41100000 CLIENTS	1 270 485.72	2 036 571.15	766 085.43	37.62
41300000 CLIENTS EFFETS A REC	1 550.16	20 876.39	19 326.23	92.57
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU L	86 168.60	29 577.95	56 590.65	191.33
41810000 CLIENTS FACTURES A E		1 043.58	1 043.58	100.00
49100000 PROV. POUR DEPREC.-D	64 689.74	22 742.02	41 947.72	184.45
AUTRES CREANCES	181 261.39	197 507.13	16 245.74	8.23
40980000 FOURNISSEURS RAB.REM	7 896.10	18 503.84	10 607.74	57.33
42500000 PERSONNEL - AVANCES	10 657.35	4 457.35	6 200.00	139.10
43870000 ORGAN SOC PROD.A RECEVOIR		3 895.03	3 895.03	100.00
44400000 ETAT IMPOT SUR LES B	123 718.00	123 718.00		
44566000 T.V.A. SUR AUTRES BI	10 829.89	6 118.15	4 711.74	77.01
44586000 T.V.A. / FACTURES NO	13 357.14	12 661.94	695.20	5.49
44587500 Tva sur avoir à étab	14 802.91	28 152.82	13 349.91	47.42
DISPONIBILITES	496 200.75	276 571.28	219 629.47	79.41
51120000 BQE A CPT01 REM. CHQ	53 490.00	1 680.00	51 810.00	NS
51130000 EFFETS ENCAISSEMENT	17 481.79	4 999.58	12 482.21	249.67
51200000 BANQUE SOCIETE GENERALE	217 009.52	195 918.45	21 091.07	10.77
51210200 BANCA INTESA SAN PAOLO	207 822.61	73 471.68	134 350.93	182.86
53110000 CAISSE SIEGE SOCIAL	396.83	501.57	104.74	20.88
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	54 149.61	41 877.79	12 271.82	29.30
48600000 CHARGES CONSTATEES D	54 149.61	41 877.79	12 271.82	29.30

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL	607 000.00	607 000.00		
10131000 CAPITAL SOUSCRIT - A	607 000.00	607 000.00		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	3 360 933.12	3 360 933.12		
10420000 PRIMES DE FUSION	3 360 933.12	3 360 933.12		
RESERVE LEGALE	53 421.49	53 421.49		
10611000 RESERVE LEGALE PROPR	53 421.49	53 421.49		
RESERVES REGLEMENTEES	327 730.68	327 730.68		
10648000 AUTRES RESERVES REGL	327 730.68	327 730.68		
REPORT A NOUVEAU	4 563 610.97	4 565 886.05	2 275.08	0.05
11000000 REPORT A NOUVEAU (SO	4 563 610.97	4 565 886.05	2 275.08	0.05
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	221 498.77	2 275.08	219 223.69	NS
Total I	6 973.09	214 525.68	221 498.77	103.25
PROVISIONS POUR RISQUES	32 000.00	32 000.00		
15180000 PROV.POUR RISQUES (A	32 000.00	32 000.00		
Total III	32 000.00	32 000.00		
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	248.16	170.24	77.92	45.77
51860000 INTERETS COURUS A PA	248.16	170.24	77.92	45.77
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	231 913.74	197 387.01	34 526.73	17.49
41910000 CLIENTS CRDT - AVCES	231 913.74	197 387.01	34 526.73	17.49
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 358 557.39	1 908 001.41	549 444.02	28.80
40100000 FOURNISSEURS	1 230 191.31	1 781 199.23	551 007.92	30.93
40810000 FOURNISSEURS FACTURE	115 815.29	113 578.85	2 236.44	1.97
40811000 ENTREE MARCHANDISES	12 550.79	13 223.33	672.54	5.09
DETTES FISCALES ET SOCIALES	458 110.03	592 170.66	134 060.63	22.64
42820000 PERSONNEL - DETTES P	74 449.00	86 012.00	11 563.00	13.44
42860000 PERSONNEL - AUTRES C	63 686.04	68 530.88	4 844.84	7.07
43100000 SECURITE SOCIALE	66 426.00	83 466.00	17 040.00	20.42
43701000 RETRAITE	22 592.49	31 615.94	9 023.45	28.54
43703000 PREVOYANCE ET MUTUELLE	16 107.50	20 246.94	4 139.44	20.44
43821000 CHARGES SOCIALES SUR	33 502.00	39 565.00	6 063.00	15.32
43860000 ORGANISMES SOCIAUX -	27 509.00	31 524.35	4 015.35	12.74
44210000 PAS	10 227.00	15 814.00	5 587.00	35.33
44551000 T.V.A. A DECAISSER	90 671.00	152 996.00	62 325.00	40.74
44586500 Tva sur avoir à rece		1 220.55	1 220.55	100.00
44860000 ETAT - CHARGES A PAY	52 940.00	61 179.00	8 239.00	13.47
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		794.71	794.71	100.00
40410000 FOURNISSEURS ACHATS		794.71	794.71	100.00
AUTRES DETTES	105 841.52	194 282.42	88 440.90	45.52
41100000 CLIENTS	17 024.11	24 746.32	7 722.21	31.21
41980000 CLIENTS CRDT - RAB.R	88 817.41	169 536.10	80 718.69	47.61

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total IV	2 154 670.84	2 892 806.45	738 135.61	25.52
TOTAL GENERAL	2 193 643.93	2 710 280.77	516 636.84	19.06

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	8 997 319.88	9 210 652.85	213 332.97	2.32
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	9 134 687.85	9 346 594.84	211 906.99	2.27
70970000 R.R.R.ACCORDES /VEN	137 367.97	135 941.99	1 425.98	1.05
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	78 130.31	63 307.77	14 822.54	23.41
70820000 COMMISSIONS SUR VENTE ET ROYAL		14 767.09	14 767.09	100.00
70840000 PROD ACT ANNEXES MISE DISPO PE	30 000.00		30 000.00	
70850000 PROD.ACT.ANNEXES : P	40 849.61	37 309.92	3 539.69	9.49
70880000 PROD.ACT.ANNEXES : A	7 280.70	7 435.76	155.06	2.09
70881000 ECO CONTRIBUTION DIRECT		3 795.00	3 795.00	100.00
Chiffre d'affaires NET	9 075 450.19	9 273 960.62	198 510.43	2.14
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	26 229.81	81 998.33	55 768.52	68.01
78173000 REPR./PROV. POUR DEP	847.08	1 365.80	518.72	37.98
78174000 REPR./PROV. POUR DEP	1 333.50	25 080.72	23 747.22	94.68
79100000 TRANSFERTS DE CHARGE	24 049.23	55 551.81	31 502.58	56.71
AUTRES PRODUITS	12 077.41	14 110.37	2 032.96	14.41
75800000 PRODUITS DIVERS DE G	12 077.41	14 110.37	2 032.96	14.41
Total des Produits d'exploitation	9 113 757.41	9 370 069.32	256 311.91	2.74
ACHATS DE MARCHANDISES	5 811 975.01	6 158 673.07	346 698.06	5.63
60700000 ACHATS M/SES STOCK	5 811 975.01	6 158 673.07	346 698.06	5.63
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	38 871.03	2 374.83	36 496.20	NS
60370000 VARIATION STOCK MARCH	38 871.03	2 374.83	36 496.20	NS
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	796 808.19	842 227.76	45 419.57	5.39
60400000 ACHATS D'ETUDES & PR	3 920.09	2 966.10	953.99	32.16
60410000 SAV SOUS TRAITANCE	7 089.92	23 080.62	15 990.70	69.28
60610000 ACHATS NON STOCKES -	1 548.73	2 575.66	1 026.93	39.87
60630000 ACHATS NON STOCKES -	1 517.64	2 053.18	535.54	26.08
60640000 ACHATS NON STOCKES -	2 541.72	3 527.59	985.87	27.95
60680000 CARBURANT	32 685.40	34 554.30	1 868.90	5.41
61100000 ECO TAXE CONTRIBUTION	28 733.07	26 870.65	1 862.42	6.93
61320000 LOCATIONS IMMOBILIER	35 742.75	34 426.10	1 316.65	3.82
61340000 LOCATIONS VEHICULES	69 332.90	81 417.73	12 084.83	14.84
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	8 249.17	8 123.81	125.36	1.54
61400000 CHARGES LOCATIVES ET	13 846.97	15 916.75	2 069.78	13.00
61551000 ENTRETIEN & REPARATI	9 370.43	9 435.99	65.56	0.69
61560000 MAINTENANCE	1 318.90	1 421.68	102.78	7.23
61561000 MAINTENANCE INFORMAT	1 500.00	1 660.30	160.30	9.65
61580000 ENTRETIEN DES LOCAUX	2 742.68	2 519.56	223.12	8.86
61610000 PRIMES D'ASSURANCE -	3 972.12	4 523.71	551.59	12.19
61637000 PRIMES D'ASSURANCE - FLOTTES	18 533.93	20 701.34	2 167.41	10.47
61810000 DOCUMENTATION GENERA	985.89	542.24	443.65	81.82
61830000 DOCUMENTATION TECHNI	2 462.26	625.02	1 837.24	293.95
61850000 FRAIS DE COLLOQUES.S	7 670.71	4 165.64	3 505.07	84.14
62220000 COMMISSIONS ET COURT	95 326.34	58 480.68	36 845.66	63.00
62260000 HONORAIRES JURIDIQUE	7 655.48	9 931.67	2 276.19	22.92
62261000 HONORAIRES CAC	26 125.00	22 087.50	4 037.50	18.28
62261100 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	21 800.00	22 490.00	690.00	3.07
62261200 Honoraires com et MKT		2 825.16	2 825.16	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE	2 344.61	4 290.27	1 945.66	45.35
62310000 ANNONCES ET INSERTIO	300.00	5 414.00	5 114.00	94.46
62320000 ECHANTILLONS	1 352.50		1 352.50	
62330000 FOIRES ET EXPOSITION	13 345.28	12 373.42	971.86	7.85
62340000 CADEAUX A LA CLIENTE	584.20	3 036.11	2 451.91	80.76
62341000 CADEAUX A LA CLIENTE	861.47	71.00	790.47	NS
62360000 CATALOGUES ET IMPRIM	13 952.33	22 629.00	8 676.67	38.34
62380000 DIVERS (POURBOIRES,D	400.00	50.00	350.00	700.00
62410000 TRANSPORTS SUR ACHAT	10 629.96	1 124.36	9 505.60	845.42
62420000 TRANSPORTS SUR VENTE	230 116.30	250 105.66	19 989.36	7.99
62480000 TRANSPORTS DIVERS	8.00	1 060.00	1 052.00	99.25
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	61 939.08	76 909.33	14 970.25	19.46
62571000 RECEPTIONS TAX NON D	17 869.80	16 205.14	1 664.66	10.27
62600000 FRAIS POSTAUX ET FRA	7 909.64	8 993.84	1 084.20	12.05
62610000 FRAIS DE TELECOM.	16 026.42	14 373.14	1 653.28	11.50
62750000 FRAIS SUR EFFETS (CO	4 482.13	7 563.32	3 081.19	40.74
62780000 AUTRES FRAIS ET COMM	3 132.65	3 062.02	70.63	2.31
62810000 CONCOURS DIVERS (COT	6 451.74	5 384.17	1 067.57	19.83
62840000 FRAIS DE RECRUTEMENT	429.98	12 660.00	12 230.02	96.60
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	38 115.95	75 974.94	37 858.99	49.83
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE		26 306.87	26 306.87	100.00
63511000 CFE - CVAE	20 518.00	19 133.00	1 385.00	7.24
63512000 TAXES FONCIERES	6 021.09	6 624.34	603.25	9.11
63513000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 368.17	3 353.97	14.20	0.42
63514000 TAXE SUR LES VEHICUL	7 071.00	8 857.00	1 786.00	20.16
63580000 AUTRES DROITS	126.32		126.32	
63780000 TAXES DIVERSES	1 011.37	11 699.76	10 688.39	91.36
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 581 369.62	1 558 444.54	22 925.08	1.47
64110000 SALAIRES,APPOINTEMEN	1 423 110.82	1 535 365.89	112 255.07	7.31
64111000 CHOMAGE PARTIEL		13 689.96	13 689.96	100.00
64120000 CONGES PAYES	11 563.00	1 995.00	9 568.00	479.60
64130000 PRIMES ET GRATIFICAT	5 168.00	19 333.96	24 501.96	126.73
64140000 INDEMNITES ET AVANTA	174 989.80	7 950.27	182 940.07	NS
CHARGES SOCIALES	640 097.88	690 378.41	50 280.53	7.28
64510000 COTISATIONS A L'URSS	403 024.36	414 442.18	11 417.82	2.75
64520000 COTISATIONS AUX MUTU	38 716.33	44 231.17	5 514.84	12.47
64530000 COTISATIONS AUX CAIS	135 353.26	144 173.22	8 819.96	6.12
64540000 COTISATIONS AUX ASSE	57 149.95	62 545.73	5 395.78	8.63
64580000 COTISATIONS AUX AUTR	9 284.00	9 255.00	18 539.00	200.31
64710000 AUTRES CH.SOC. - PRE	7 988.40	7 536.65	451.75	5.99
64750000 AUTRES CH.SOC. - MED	2 576.00	2 970.00	394.00	13.27
64800000 AUTRES CHARGES DE PE	4 573.58	5 224.46	650.88	12.46
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 359.53	7 593.38	1 233.85	16.25
68111000 DOT.AUX AMTS. DES IM		55.55	55.55	100.00
68112000 DOT.AUX AMTS. DES IM	6 359.53	7 537.83	1 178.30	15.63
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	43 281.22	7 369.57	35 911.65	487.30
68173000 DOT PROV DEPR STOCK		969.93	969.93	100.00
68174000 DOT.PROV DEPR CREANCES	43 281.22	6 399.64	36 881.58	576.31

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX PROVISIONS		2 000.00	2 000.00	100.00
68150000 DOT. AUX PROVISIONS RISQUES CH		2 000.00	2 000.00	100.00
AUTRES CHARGES	12 777.28	15 210.53	2 433.25	16.00
65110000 BREVETS, LOGICIELS	12 572.64	10 559.78	2 012.86	19.06
65410000 PERTES SUR CREANCES		4 413.61	4 413.61	100.00
65800000 CHARGES DIVERSES DE	204.64	237.14	32.50	13.70
Total des Charges d'exploitation	8 891 913.65	9 355 497.37	463 583.72	4.96
Résultat d'exploitation	221 843.76	14 571.95	207 271.81	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		360.18	360.18	100.00
76500000 ESCOMPTE OBTENUS		360.18	360.18	100.00
Total des Produits financiers		360.18	360.18	100.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	344.99	2 734.73	2 389.74	87.38
66160000 CH.D'INT.BANCAIRES E		1 537.77	1 537.77	100.00
66500000 ESCOMPTE ACCORDES	344.99	1 196.96	851.97	71.18
Total des Charges financières	344.99	2 734.73	2 389.74	87.38
Résultat financier	344.99	2 374.55	2 029.56	85.47
Résultat courant avant impôts	221 498.77	12 197.40	209 301.37	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		4 803.00	4 803.00	100.00
67120000 CH.EXCEPT./OPER.GEST		4 803.00	4 803.00	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		5 119.32	5 119.32	100.00
67520000 VAL.COMPT.DES ELEM.D		5 119.32	5 119.32	100.00
Total des Charges exceptionnelles		9 922.32	9 922.32	100.00
Résultat exceptionnel		9 922.32	9 922.32	100.00
Total des produits	9 113 757.41	9 370 429.50	256 672.09	2.74
Total des charges	8 892 258.64	9 368 154.42	475 895.78	5.08
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	221 498.77	2 275.08	219 223.69	NS

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE
2 rue de la Renaissance - Bat A
92160 ANTONY

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 22 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 193 644 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	9 075 450 Euros
- Résultat net comptable,	221 499 Euros

Fait à PARIS
Le 01/03/2023

Patrick Bourdin
Expert Comptable

2 rue de la Renaissance - Bat A
92160 ANTONY

DOSSIER FISCAL

B2C

43/45 rue de Naples

75008 PARIS

01 82 73 01 40

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
3F FILIPPI TARGETTI FRANCE		2 rue de la Renaissance - Bat	
SIRET	3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4	92160 ANTONY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquiés C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
B2C 43/ 45 rue de Naples 75008 PARIS Tél: 01 82 73 01 40		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu Paris
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire:
			Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)			

**N° 2065 bis
2022**

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

du 01012022

Adresse 2 rue de la Renaissance - Bat A 92160 ANTONY

au 31122022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	ARCAMONE Alain Directeur général				62 Chemin de Mazade 31190 MIREMONT			
2	FRANCOIS Daniel DIRECTEUR GENERAL				46 RUE ST CYR HAMEAU LE BOUC ETOURDI 78730 LONGVILLIERS			
3	BOZIC BRIGITTE Responsable prescription IDF				7 rue du Docteur Rouquès 95870 BEZONS			
4	FUTIN Fabrice Directeur dévelpt TARGETTI				159 Allée du Puits du Deo 69480 POMMIERS			
5	CHABAUD MELANIE Directrice dévelpt 3F FILIPPI				2 RUE MOZART 44600 ST NAZAIRE			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	163 594		3 140		166 734			166 734
2	108 442		1 580		110 022			110 022
3	79 381		3 540		82 921			82 921
4	77 605		3 517		81 122			81 122
5	73 550		4 107		77 657			77 657
6								
7								
8								
9								
10								
**	502 572		15 884		518 456			518 456

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑪	
- de l'exercice 2022 (total col.9 + total col.10) ⑪	518 456	- de l'exercice 2022 ⑪	272 188
- de l'exercice précédent ⑪	543 882	- de l'exercice précédent ⑪	55 208
Nom et qualité du signataire		A Paris le _____	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2		
Adresse de l'entreprise 92160 ANTONY		Durée de l'exercice précédent* 1 2		
Numéro SIRET* 3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4			Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2	N-1 3 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB			
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	319 450	319 450	
	Fonds commercial (1) AH	1 800 512	1 800 512	
	Autres immobilisations incorporelles AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
	Terrains AN			
	Constructions AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR			
	Autres immobilisations corporelles AT	118 743	94 614	24 130
Immobilisations en cours AV				
Avances et acomptes AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
Autres participations CU				
Créances rattachées à des participations BB				
Autres titres immobilisés BD				
Prêts BF				
Autres immobilisations financières* BH	91 578		92 403	
TOTAL (II) BJ		2 330 283	2 214 576	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements BL			
	En cours de production de biens BN			
	En cours de production de services BP			
	Produits intermédiaires et finis BR			
	Marchandises BT	79 310	26 500	52 810
	Avances et acomptes versés sur commandes BV			1 242
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 358 204	64 690	1 293 515
	Autres créances (3) BZ	181 261		181 261
	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			
Disponibilités CF	496 201		496 201	
Charges constatées d'avance (3)* CH	54 150		54 150	
TOTAL (III) CJ		2 169 126	91 189	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	4 499 409	2 305 765	2 193 644
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quadra

Désignation de l'entreprise 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :607.000.....)	DA	607 000	607 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 360 933	3 360 933
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	53 421	53 421
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	327 731	327 731
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(4 563 611)	(4 565 886)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	221 499	2 275
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 973	(214 526)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	32 000	32 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	32 000	32 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	248	170
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	231 914	197 387
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 358 557	1 908 001
	Dettes fiscales et sociales	DY	458 110	592 171
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		795
	Autres dettes	EA	105 842	194 282
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 154 671	2 892 806
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 193 644	2 710 281
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 154 671	2 892 806
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 776 830	FB	220 490	FC	9 210 653
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	39 216	FH	38 914	FI	63 308
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 816 046	FK	259 404	FL	9 273 961
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	81 998
	Autres produits (1) (11)					FQ	14 110
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 370 069
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 158 673
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 375)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	842 228
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	75 975
	Salaires et traitements*					FY	1 558 445
	Charges sociales (10)					FZ	690 378
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	7 593
						GB	
						GC	7 370
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	2 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	15 211
	Autres charges (12)					GF	9 355 497
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	14 572
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - II)					GH	
	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	360
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	360
	Total des produits financiers (V)					GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	2 735
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	2 735
	Total des charges financières (VI)					GV	(2 375)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	12 197
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		4 803	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		5 119	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		9 922	
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		(9 922)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)				HL	9 113 757	9 370 430	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8 892 259	9 368 154	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	221 499	2 275	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	24 049	55 552	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	12 573	10 560	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 119 962	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	20 678	KW		KX	1 570	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	90 536	LC		LD	6 658	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	111 214	LO		LP	8 228	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	92 403	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	92 403	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 323 579	ØH		ØJ	8 228	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	2 119 962	IX	2 119 962	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	22 248	MN	22 248	MO	22 248
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	699	MS	96 495	MT	96 495	MU	96 495
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	699	NH	118 743	NI	118 743	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	91 578	2F	91 578	2G	91 578		
TOTAL IV			I3		NJ	91 578	NK	91 578	2H	91 578		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 524	ØL	2 330 283	ØM	2 330 283	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros

B2C

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	319 450	PF		PG		PH	319 450
TOTAL I		RK	319 450	RM		RN		RO	319 450
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 770	QE	2 160	QF		QG	5 930
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	85 184	QM	4 199	QN	699	QO	88 684
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	88 953	QV	6 359	QW	699	QX	94 614
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	408 403	QP	6 359	QQ	699	QR	414 064

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales.agenc. et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales.agenc. am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros. B2C

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

B2C

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	91 578	UV	(0)	UW	91 578				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	86 169		86 169						
	Autres créances clients	UX	1 272 036		1 272 036						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	10 657		10 657						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	123 718		123 718					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 990		38 990					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 896		7 896						
	Charges constatées d'avance	VS	54 150		54 150						
	TOTAUX		VT	1 685 193	VU	1 593 615	VV	91 578			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	248		248						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 358 557		1 358 557						
Personnel et comptes rattachés		8C	138 135		138 135						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	166 137		166 137						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	90 671		90 671						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	63 167		63 167						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	105 842		105 842						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 922 757	VZ	1 922 757						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2-32

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2		
I RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	221 499	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WB		
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	40 250	
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	7 071	
	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)	RB		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					
	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Amendes et pénalités					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)			
			- imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			
			- Plus-values soumises au régime des fusions			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		
			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	3 368	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	
WR 272 188						
II DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)			
			- imposées aux taux de 19 %			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
			- imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		
				2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					
	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexes	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)	L5
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		
		Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	272 188	
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	0	
				XO		

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

31/12/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE			Néant ☐ *	
I SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	3 446 710
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	272 188
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	3 174 522
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	3 174 522
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	107 951
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(4565886)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
					- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	2 275		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	(4563611)		Report à nouveau	ZG	(4 563 611)						
				TOTAL II				ZH	(4 563 611)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7		YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	39 743		52 917					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8	127 172	XQ	127 172		139 884					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	57 925		61 625					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	95 326		58 481					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES		ST	476 642		529 321					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	796 808		842 228					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	20 518		19 133					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS		YZ	17 598		56 842					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	38 116		75 975					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	2 892 097		2 989 340					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	131 879		114 020					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*				OB	1 423 111							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK		%			%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Imms ordinateur	699	699		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)						
	CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)						
	CADRE C autres plus-value taxable à 19 % ⑪						
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 -1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	21
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	9 075 450
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	9 075 450
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	12 077
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	38 871
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	24 049
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	74 998
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	5 811 975
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	683 483
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	12 777
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	6 508 236
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	2 642 212
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	2 642 212
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	9 075 450	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	21
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX			
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation		HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOF-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

ADRESSE (voie) 2 rue de la Renaissance - Bat A

CODE POSTAL 92160 VILLE ANTONY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 30 350

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination 3F FILIPPI SPA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 30 350

Adresse : N° 28 Voie VIA DEL SAVENA

Code postal Commune PIANORO 40065 Pays IT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'ann. III au C.G.T.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

3 2 8 1 6 3 1 9 1 0 0 1 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3F FILIPPI TARGETTI FRANCE

ADRESSE (voie)

2 rue de la Renaissance - Bat A

CODE POSTAL

92160

VILLE

ANTONY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

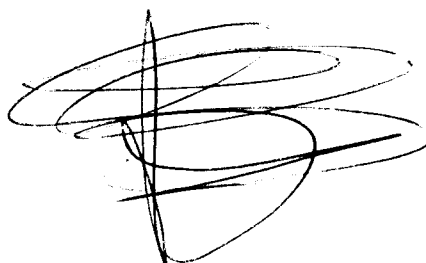
Pays



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Exercice clos le 31 décembre 2022
3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE S.A.S.
2, rue de la Renaissance, Bâtiment A - 92160 ANTONY

Société française membre du réseau KPMG constitué de
cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited,
une société de droit anglais (private company limited by
guarantee).



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE S.A.S.

2, rue de la Renaissance, Bâtiment A - 92160 ANTONY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'attention de l'Associé unique de la société 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 5 avril 2023

KPMG SA

Vanessa HUOT

Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	319 450	319 450				
	Fonds commercial (1)	1 800 512	1 800 512				
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	118 743	94 614	24 130	22 261	1 869	8.39
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	91 578		91 578	92 403	825	0.89
	Total II	2 330 283	2 214 576	115 707	114 664	1 044	0.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	79 310	26 500	52 810	13 092	39 718	303.38
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 242	1 242	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 358 204	64 690	1 293 515	2 065 327	771 812	37.37
	Autres créances	181 261		181 261	197 507	16 246	8.23
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	496 201		496 201	276 571	219 629	79.41
	Charges constatées d'avance (3)	54 150		54 150	41 878	12 272	29.30
	Total III	2 169 126	91 189	2 077 936	2 595 617	517 681	19.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 499 409	2 305 765	2 193 644	2 710 281	516 637	19.06

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

0-

B2C

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 607 000)	607 000	607 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 360 933	3 360 933		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	53 421	53 421		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	327 731	327 731		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 563 611	4 565 886	2 275	0.05
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	221 499	2 275	219 224	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 973	214 526	221 499	103.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	32 000	32 000		
	Provisions pour charges				
	Total III	32 000	32 000		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	248	170	78	45.77
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	231 914	197 387	34 527	17.49
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 358 557	1 908 001	549 444	28.80
	Dettes fiscales et sociales	458 110	592 171	134 061	22.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		795	795	100.00
	Autres dettes	105 842	194 282	88 441	45.52
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 154 671	2 892 806	738 136	25.52
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 193 644	2 710 281	516 637	19.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 154 671 2 892 806

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	8 776 830	220 490	8 997 320	9 210 653		213 333	2.32
Production vendue de biens							
Production vendue de services	39 216	38 914	78 130	63 308		14 823	23.41
Chiffre d'affaires NET	8 816 046	259 404	9 075 450	9 273 961		198 510	2.14
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			26 230	81 998		55 769	68.01
Autres produits			12 077	14 110		2 033	14.41
Total des Produits d'exploitation (I)			9 113 757	9 370 069		256 312	2.74
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			5 811 975	6 158 673		346 698	5.63
Variation de stock (marchandises)			38 871	2 375		36 496	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			796 808	842 228		45 420	5.39
Impôts, taxes et versements assimilés			38 116	75 975		37 859	49.83
Salaires et traitements			1 581 370	1 558 445		22 925	1.47
Charges sociales			640 098	690 378		50 281	7.28
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 360	7 593		1 234	16.25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			43 281	7 370		35 912	487.30
Dotations aux provisions				2 000		2 000	100.00
Autres charges			12 777	15 211		2 433	16.00
Total des Charges d'exploitation (II)			8 891 914	9 355 497		463 584	4.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			221 844	14 572		207 272	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		360	360	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		360	360	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	345	2 735	2 390	87.38
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	345	2 735	2 390	87.38
2. Résultat financier (V-VI)	345	2 375	2 030	85.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	221 499	12 197	209 301	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 803	4 803	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 119	5 119	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		9 922	9 922	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		9 922	9 922	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	9 113 757	9 370 430	256 672	2.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 892 259	9 368 154	475 896	5.08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	221 499	2 275	219 224	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

B2C

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Créances immobilisées	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Détail des produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Détail des charges constatées d'avance	13
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	13
Variation des capitaux propres	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	14
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 193 643.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 075 450.19 Euros et dégageant un bénéfice de 221 498.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Début 2022, une crise Ukraine-Russie s'est intensifiée. Notre société n'est pas impactée par cette crise car elle ne travaille pas avec ces pays.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 119 962		
Installations générales agencements aménagements divers	20 678		1 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	90 536		6 658
TOTAL	111 214		8 228
Prêts, autres immobilisations financières	92 403		
TOTAL	92 403		
TOTAL GENERAL	2 323 579		8 228

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 119 962	2 119 962
Installations générales agencements aménagements divers			22 248	22 248
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		699	96 495	96 495
TOTAL		699	118 743	118 743
Prêts, autres immobilisations financières		825	91 578	91 578
TOTAL		825	91 578	91 578
TOTAL GENERAL		1 524	2 330 283	2 330 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	319 450			319 450
Installations générales agencements aménagements divers	3 770	2 160		5 930
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 184	4 199	699	88 684
TOTAL	88 953	6 359	699	94 614
TOTAL GENERAL	408 403	6 359	699	414 064

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 160				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 199				
TOTAL	6 359				
TOTAL GENERAL	6 359				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	32 000				32 000
TOTAL	32 000				32 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	1 800 512				1 800 512
Sur stocks et en cours	27 347		847		26 500
Sur comptes clients	22 742	43 281	1 333		64 690
TOTAL	1 850 600	43 281	2 180		1 891 701
TOTAL GENERAL	1 882 600	43 281	2 180		1 923 701
Dont dotations et reprises d'exploitation		43 281	2 181		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	91 578	0	91 578
Clients douteux ou litigieux	86 169	86 169	
Autres créances clients	1 272 036	1 272 036	
Personnel et comptes rattachés	10 657	10 657	
Impôts sur les bénéfices	123 718	123 718	
Taxe sur la valeur ajoutée	38 990	38 990	
Débiteurs divers	7 896	7 896	
Charges constatées d'avance	54 150	54 150	
TOTAL	1 685 193	1 593 615	91 578

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	248	248		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 358 557	1 358 557		
Personnel et comptes rattachés	138 135	138 135		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166 137	166 137		
Taxe sur la valeur ajoutée	90 671	90 671		
Autres impôts taxes et assimilés	63 167	63 167		
Autres dettes	105 842	105 842		
TOTAL	1 922 757	1 922 757		

L'état des dette ne tient pas compte des avances et acompte clients.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	20.0000	30 350			30 350

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds Commercial Targetti			1 790 512	1 790 512	1 790 512
Fonds Commercial Luxa Franc			10 000	10 000	10 000
Total			1 800 512	1 800 512	1 800 512

Le fonds de commerce a été acquis en 1999 lors de la fusion absorption AUTOGRAPHE par TARGETTI MLE.

Une provision pour dépréciation a été passée pour la valeur du fonds de commerce.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des logiciels est de 319 450 €.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit une période de 3 à 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillage ind.	Linéaire	5 à 10 ans
Installations Industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Installations, agenc. gén.	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau & Info	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 896
Total	7 896

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs AAR	7 896
Total	7 896

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	248
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 366
Dettes fiscales et sociales	252 086
Autres dettes	88 817
Total	469 518

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	54 150
Total	54 150

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers, charges locatives et impôts liés	15 922		
Loyers divers	5 244		
Recylum	22 921		
Salon	1 170		
Chèques déjeuner	2 020		
documentations	1 627		
Maintenance	961		
Téléphonie	1 814		
Fournitures de bureau	829		
Société de recouvrement	600		
divers	1 042		
Total	54 150		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 059 943		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	216 801-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 275
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	214 526-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	214 526-
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	214 526-
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	18
Employés	3
Total	21

Honoraires des commissaires aux comptes

Le budget des honoraires couvre les travaux décrits dans la lettre de mission. Les éventuelles autres diligences, non connues à ce jour, permettant d'émettre les rapports prévus par les textes légaux ou réglementaires feront l'objet d'une facturation distincte, qui sera précisée lors de la réalisation des travaux correspondants.

Les honoraires sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé. Les honoraires s'élèveront à 25 750 € hors taxes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Le groupe 3 F Filippi S.P.A., a signé une lettre de soutien financier à la société 3F Filippi Targetti France.

Le groupe soutiendra la société aussi longtemps que la société fera partie du groupe 3 F Filippi S.P.A.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31 décembre 2022, l'évaluation des indemnités de fin de carrière a été calculée selon la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des doctus au terme), actualisé au taux de 3,75% avec une hypothèse de départ à la retraite volontaire du salarié à l'âge de 67 ans. Le calcul des indemnités tient compte d'un taux moyen d'augmentation de 1% et d'un taux de charges sociales patronales de 48%.

Il n'a pas été pris en compte de la décision IFRIC.

Le montant des droits qui seraient acquis au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte de la probabilité de survie et de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 168 798,26 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
3F FILIPPI	SPA	3 000 000	PIANORO - ITALIE

3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 607.000 euros
Siège social : 2, rue de la Renaissance - Bâtiment A – 92160 ANTONY
328 163 191 RCS NANTERRE

**PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 14 AVRIL 2023**

L'An deux mille vingt-trois,

Le quatorze avril, à 10 heures

La société **3F FILIPPI SPA**, société de droit italien ayant son siège social sis 28 Via del Savena – 40065 PIANORO (Italie), représentée par Madame Mirella MANDRIOLI,

Associée unique de la société **3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 607.000 euros, s'est réunie en son siège social, sur convocation faite par le Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Giovanni BONAZZI, Président.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Associé Unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat du Président ;
- Remplacement du Commissaire au compte dont le mandat vient à expiration ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Associé Unique :

- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- L'inventaire, les comptes annuels ainsi que leurs annexes ;
- Le projet de texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale.

Il précise que l'établissement des comptes de l'exercice a été réalisé conformément aux normes comptables en vigueur.

Puis il donne lecture de son rapport.

Après en avoir délibéré, et personne ne demandant plus la parole, l'Associé Unique prend les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Président sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur les comptes dudit exercice,
- du rapport du Commissaire aux comptes sur l'activité et la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur les comptes dudit exercice,

approuve le bilan et les comptes de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

L'Associé Unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 221.499 euros.

L'Associé Unique approuve la proposition du Président de la Société et décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- en intégralité au poste « Report à nouveau » qui passe ainsi de (4.563.611) euros à (4.342.112) euros.

Le total des capitaux propres s'élève à 6.973 euros pour un capital social de 607.000 euros.

L'Associé Unique constate, qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social et décide, la poursuite de l'activité de la Société.

L'Associé Unique, conformément aux dispositions légales, rappelle que les dividendes distribués au cours des trois précédents exercices ont été les suivants :

- au titre de l'exercice 2019 néant
- au titre de l'exercice 2020 néant
- au titre de l'exercice 2021 néant

TROISIÈME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du Président sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, déclare en approuver les conclusions et donne quitus au Président à cet égard.

QUATRIÈME DECISION

L'Associé Unique décide de renouveler le mandat de Président de Monsieur Giovanni BONAZZI pour une durée d'un an. En conséquence, son mandat prendra fin avec l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Associé Unique décide que Monsieur Giovanni BONAZZI ne sera pas rémunéré au titre de son mandat de Président.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que le mandat du cabinet KPMG, Commissaire aux comptes, arrive à expiration, décide de ne pas renouveler son mandat et décide de nommer, en remplacement :

Le cabinet RENAISSANCE AUDIT, société dont le siège social est situé 2 Rue de la Renaissance Bât A, 92160 (ANTONY), immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 812 776 037, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

La durée de la fonction qui est de six exercices, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Le Commissaire aux comptes a fait savoir qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et l'Associé Unique.

Monsieur Giovanni BONAZZI

Président

DocuSigned by:

Giovanni BONAZZI

78DB98088BFF433...

Société 3F FILIPPI SPA

Représentée par Madame Mirella MANDRIOLI

Associée unique

DocuSigned by:

Mirella MANDRIOLI

BA17750B03AB47D...

POUVOIR

Je soussigné : Monsieur Giovanni BONAZZI

Représentant légal de la société : 3 F FILIPPI TARGETTI FRANCE

Dont le siège social est : 2, rue de la Renaissance – Bâtiment A – 92160 ANTONY

Donne pouvoir par les présentes à : **Ornella FITOUSSI**
CS AVOCATS ASSOCIÉS
24, avenue Hoche 75008 PARIS

Aux fins d'accomplir tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations concernant mon entreprise auprès des Registres.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, décharges et/ou mainlevées et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à PARIS
Le 14 avril 2023

Le Président

DocuSigned by:
Giovanni BONAZZI
78DB98088BFF433...





Cédric Séguin
Cédric Garnier
Mathieu Bonardi
Ornella Fitoussi

Alix Margot
Rachel Clément
Marine Bérard
Victoria Louvigny-Caïa

Gergana Delchéva
Samantha Pereira
Sarrah Ghemam
Apolline Landry

Greffes Tribunal de Commerce de Nanterre
4 rue Pablo Neruda
92000 NANTERRE
France

Paris, le 30 mai 2023

AFF. : TARGETTI FRANCE / COMPTES CLOS LE 31.12.2022
Vos réf : C5-BIL - 2020B01274 - RBES - 2023/48683 - 328163191

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier du 24 mai dernier rejetant ma demande.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les actes afférents à l'approbation des comptes de la société TARGETTI FRANCE, à savoir :

- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Le PV d'AG
- Les comptes clos le 31.12.2019
- Le pouvoir
- Un chèque de 45,02 euros établi à l'ordre du GTC NANTERRE.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre le récépissé de dépôt d'acte.

Bien cordialement.

Ornella FITOUSSI
Avocat associé